

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2018

Ligue d'échecs de l'Outaouais (LÉO)

Chalet Fontaine, Gatineau (Aylmer) QC

1. Présences et quorum :

La rencontre débute à 13h30 sous la présidence d'Alain Godbout. Les personnes présentes signent une feuille (voir annexe) et constituent le quorum.

2. Ordre du jour :

On ajoute après le point 7 : **Proposition concernant le CEH**, tel que proposé par Denis Lemieux, appuyé par Robert Pilon. L'ordre du jour amendé est proposé par Valori Ethier, appuyé par Joël Lecorre. Adopté.

3. Procès-verbal AGA 2017 :

Le procès-verbal de l'AGA 2017 est présenté par Alain Godbout. Son adoption est proposée par Gilles Jobin et appuyée par Joël Lecorre. Adopté.

4. Rapport du président de la LÉO :

Hubert Séguin commence son rapport par des remerciements aux membres du CA sortant : Gilles Jobin pour avoir fait fonctionner le CEH tout au cours de l'année ainsi que pour la gestion du site internet MATOUTAOUAIS dont la qualité est relevée reconnue partout. Ensuite Pierre et Luc pour avoir ouvert et fermé le local à chaque soirée du CEH. Luc et Paul pour leur travail de trésorier et secrétaire. Enfin merci à Marcel et Nabil pour leur contribution dans la première partie de l'année.

Hubert a rappelé la vision qu'il avait présentée en début d'année et les réalisations qui ont suivi. Nous avons procédé à une réorganisation de la gestion financière et bancaire des 3 entités LSE, CEH et LÉO : des

rapports financiers sont préparés pour chacune et un rapport consolidé vient ensuite donner une vue d'ensemble. Chaque entité a aussi son propre compte bancaire, le but étant de faire en sorte que les transactions soient plus simples et transparentes. Quant au club d'échecs d'Aylmer (CEA), il fonctionne de façon autonome et indépendante. Enfin, une première expérience d'activité promotionnelle sur le Net (Google Adwords) a été tentée, ce qui devrait permettre d'accroître la visibilité des échecs dans l'Outaouais.

Quelques projets ont été mis de l'avant dans le but de faire croître le CEH. Ainsi un appel a été fait aux jeunes et aux femmes à venir jouer au club sans avoir à payer. Cette gratuité a favorisé la présence de femmes et de jeunes. D'anciens joueurs sont aussi revenus au club.

De nombreux efforts et d'heures de bénévolat ont été consacrés à la Ligue scolaire d'échecs (LSE). L'objectif est d'implanter des clubs d'échecs dans les écoles et d'organiser des tournois interscolaires pour stimuler l'intérêt. Aujourd'hui, huit écoles participent à la LSE et 315 élèves en sont membres depuis 2015.

Plusieurs événements spéciaux subventionnés se sont tenus pendant l'année, dont entre autres : des activités d'échecs à l'extérieur, la journée Cabane à Sucre et une simultanée avec la jeune championne Svitlana Demchenko.

Du côté des clubs satellites, la situation est plus difficile. Les clubs de Gatineau et Caïssa sont inactifs et le CEA se retrouvera sans dirigeant en septembre.

Nous avons plusieurs projets pour 2018-2019 dont entre autres:

- Tenir des activités de parties amicales au CEH (non-cotées)
- Avoir au CEH une section à parties lentes mais plus courtes
- Continuer la promotion sur Google
- Recruter de nouvelles écoles pour la LSE

Alain Godbout remercie le président pour son rapport et permet à ceux qui le désirent de poser des questions ou émettre des commentaires.

Robert Pilon et Denis Lemieux prennent la parole pour émettre des critiques quant à la gestion du la LÉO et du CEH. Plus particulièrement, ils déplorent que des communications répétées de Denis Lemieux où ce dernier posait certaines questions sont demeurées sans réponse. Hubert Séguin répond à ces allégations en affirmant qu'il a répondu. Suivant cette discussion, Robert Pilon propose, secondé par Denis Lemieux, qu'une motion de blâme à l'endroit d'Hubert Séguin pour non-réponse à un membre, soit soumise à un vote de l'assemblée. Le vote à main levée voit cette motion défaite 14 à 10. Suite à ce vote,

Robert Raymond demande de changer son vote 'en faveur' pour 'contre'.

5. États financiers :

Hubert Séguin présente un document illustrant des états financiers consolidés pour les entités LÉO, LSE et CEH. Le solde net consolidé était de \$ 5 043 en début d'année et de \$ 11 814 en fin d'année. Les rapports financiers séparés de la LSE et de la LÉO sont discutés. Ils montrent tous les deux un surplus et un solde de fin d'année supérieur à celui du début.

Un membre présent suggère qu'à l'avenir les documents, tels que les états financiers, l'ordre du jour et le procès-verbal présentés à l'AGA soient distribués à l'avance.

Pour officialiser et régulariser deux montants de \$ 1000 avancés par Joël et Hubert au début des activités de la LSE, une motion visant à accepter ces dons est proposée par Pierre Arcand, secondée par Robert Raymond. Accepté à l'unanimité.

Le trésorier Luc présente les états financiers du LEO suivi de Joël qui décrit les faits saillants du CEH :

- Un surplus d'opération de \$ 2 000
- L'arbitre de chacun des tournois reçoit une rémunération
- La Ville ne nous charge plus de loyer pour le chalet Fontaine. Entre autres, parce que nous avons ouvert gratuitement nos portes aux jeunes et aux femmes pour favoriser leur participation.
- Augmentation du membership.
- Informatisation des transactions bancaires.

Pierre Traversy propose, appuyé par Pierre Arcand, d'accepter les états financiers. Adopté à l'unanimité.

6. Période de questions :

Victor Bilodeau déplore que la Ligue n'ait pas appuyé suffisamment jusqu'à maintenant les clubs satellites : CEG, Caïssa et CEA. Un membre suggère de puiser dans les surplus de la Ligue pour leur offrir un support financier.

7. PROPOSITIONS :

A. Proposition concernant la taille du CA :

Il est proposé par Hubert Séguin, secondé par Pierre Arcand, que le CA de la LÉO soit composé d'un nombre impair de personnes avec un maximum de 7. La motion est adoptée.

B. Proposition regardant le CEH :

Denis Lemieux dépose un document, co-signé par D. Lemieux, R. Pilon et Y. Arseneault, proposant que la gestion du CEH soit retirée de la LÉO pour être confiée à un conseil d'administration séparé.

La proposition est soumise à un vote secret. Résultat : 11 pour, 12 contre, 2 votes annulés. La motion est défaite.

8. Dissolution du CA et nomination d'un président d'élection :

La motion proposée par Valori Éthier, secondée par Yves Arseneault est acceptée.

9. Élections :

Alain Godbout est nommé président d'élection.

La candidature d'Hubert Séguin à la présidence de la LÉO pour 2018-2019 est proposée par Luc Bourbonnais et secondée par Pierre Traversy. Hubert accepte et est élu par acclamation.

Aux autres postes d'officiers :

Sont proposés : Denis Lemieux, Paul Simard, Joël Lecorre, Luc Bourbonnais, Gilles Jobin, Etienne Latreille, Pierre Arcand, Nicolas Dupont-Mageau, Valori Ethier et Jocelyn Rioux. Etienne Latreille et Valori Éthier déclinent leur nomination. Il y a quand même plus de nominations (8) que le maximum (6) admis aux postes d'officiers.

Les candidatures sont soumises à un vote secret.

À la suite du vote, les personnes suivantes sont nommées aux postes d'officiers de la LÉO pour 2018-2019 :

Joël Lecorre, Luc Bourbonnais, Gilles Jobin, Pierre Arcand, Jocelyn Rioux et Paul Simard.

Alain Godbout revient à la présidence de l'assemblée.

10. Fermeture de l'AGA :

L'assemblée est levée à 16h30.

Paul Simard, secrétaire
d'assemblée

Alain Godbout, président